

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



POUVOIR JUDICIAIRE
CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE

Le Secrétaire Permanent

COMMUNIQUE OFFICIEL N° 18 /SPCSM/PM/2023

Le Secrétaire Permanent du Conseil Supérieur de la Magistrature informe les magistrats nouvellement nommés se trouvant à Kinshasa qu'ils seront officiellement accueillis par les Autorités dudit Conseil, le samedi 22 Juillet 2023 à l'Université Protestante du Congo (UPC) à 10h00' pour leur souhaiter la bienvenue dans la Magistrature.

A cette occasion, et en vue de la formation qu'ils auront à suivre à partir du lundi 24 juillet 2023, chaque magistrat sera localisé dans l'une des salles destinées à cet effet et suivant la répartition ci-après :

- De 1 à 700 : Salle A
- De 701 à 1.400 : Salle B
- De 1.401 à 1.600 : Salle C
- De 1.601 à 1.800 : Salle D
- De 1.801 à 1.917 : Salle E
- De 1.918 à 2.032 : Salle F

NB : Voir la liste des Magistrats ayant choisi le site de Kinshasa pour suivre la formation publiée sur www.csm-drc.cd

Fait à Kinshasa, le **20 JUL 2023**



Le Secrétaire Permanent du Conseil
Supérieur de la Magistrature

Télesphore NDUBA KILIMA
Premier Président de la Cour d'Appel